

Comité Départemental de Spéléologie du Jura
N° 281 NOVEMBRE 2019

Président : Michel Menin - 71 chemin Saint-Martin, 39210 Le Pin
e-mail : contact@fantastiparc.fr
Rédaction : François Jacquier - 25 rue du Curé Marquis 39170 St-Lupicin - ☎ 03.84.42.17.87
e-mail : jacquier.francois@wanadoo.fr
Site Internet du CDS Jura : <https://cgs39.fr/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 du CDS-39

Elle se tiendra

Le samedi 11 janvier 2020 à partir de 14h

à la

Maison Familiale et Rurale de Chalain (Doucier)

Une réunion du Conseil d'Administration précédera l'A.G. en matinée à 10h.

- Repas de midi possible 13€ sur inscriptions : <https://doodle.com/poll/mw5uqqwsm9zrf5>
- Goûter offert par le CDS pendant l'A.G.
- Repas du soir 17 € sur réservation : <https://doodle.com/poll/eysk54mwmszr4n49>

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapports des commissions
- Appel à candidatures puis élection pour places vacantes au Conseil d'Administration
- Projets 2020 par commission
- Questions diverses

Venez nombreux !

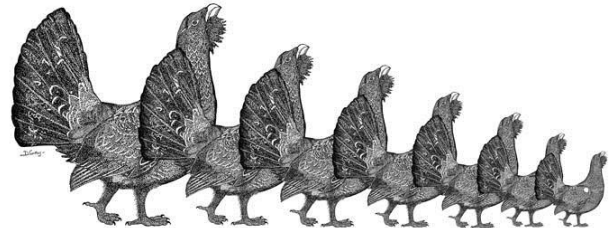
VIE DU CDS

A.P.P.B Tétrras, du nouveau !

Le début de cette année 2019 a été marqué par la mise en application de l'Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, l'APPB "Tétrras". Cette nouvelle réglementation concerne les forêts d'altitude comme le Risoux ou le Massacre mais aussi une bonne partie du Massif de Combe Noire (Mignovillard, Cerniébaud) ou encore le Massif de la Haute-Joux (Arsure-Arsurette, Fraroz). Tous ces secteurs sont désormais interdits d'accès entre le 15 décembre et le 30 juin en dehors de quelques pistes qui bénéficient d'une dérogation.

Les deux derniers secteurs impactent directement notre activité dans la mesure où ils recèlent de nombreux gouffres, dont certains en cours d'exploration.

Courant mars, grâce à l'intervention de Laure-Anne Cerman du Conseil Départemental, la DREAL a accepté de nous concéder un accès permanent à deux cavités du secteur : le gouffre de la

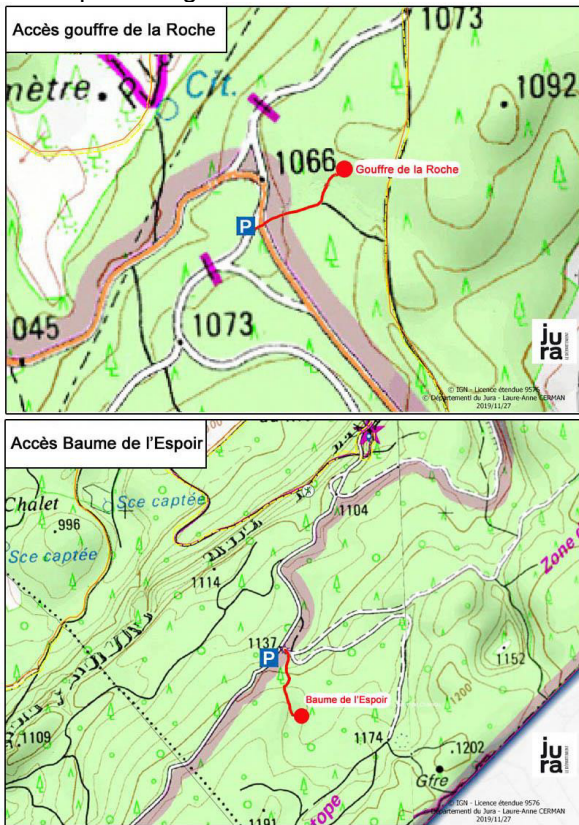


Roche et la Baume de l'Espoir qui ne s'ouvrent qu'à quelques centaines de mètres des limites des zones concernées. Accès libres mais sur des itinéraires à respecter scrupuleusement qui restaient à définir et à baliser.

Fin octobre le "Groupe Tétrras Jura" a été désigné par la DREAL pour piloter l'ensemble de la signalétique pour ces zones APPB, c'est donc vers cette association que le CDS s'est tourné pour connaître les directives à mettre en place pour nos deux gouffres "préservés".

Le cas particulier de l'accès à des gouffres avait déjà été examiné par ce groupe. Un balisage vers des sites potentiellement dangereux et non sécurisés peut inciter de simples promeneurs à s'y rendre par curiosité avec risque d'accident. Le Groupe Tétrras propose donc de ne pas les baliser du tout, décision qui ne manque pas de bon sens... Reste à la charge du CDS d'établir des itinéraires précis, de les faire valider et de les

porter à la connaissance de ses pratiquants. Fin novembre les deux tracés d'accès ont donc été relevés au GPS puis communiqués au Groupe Tétras pour intégration sur les documents officiels.



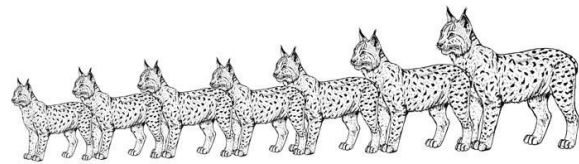
En conclusion : Dès à présent l'approche de ces deux gouffres reste autorisée toute l'année. Il est toutefois primordial de se conformer aux parkings et itinéraires d'accès et de ne pas s'en écarter. Sur le terrain, dans les deux cas, les parcours sont évidents, sur des pistes relativement bien marquées et directes. Il va sans dire que le silence et la discrétion vont de pair avec ces milieux protégés. Du respect de ces contraintes dépendra notre crédibilité et ce qui nous reste de liberté de pratique.

François Jacquier

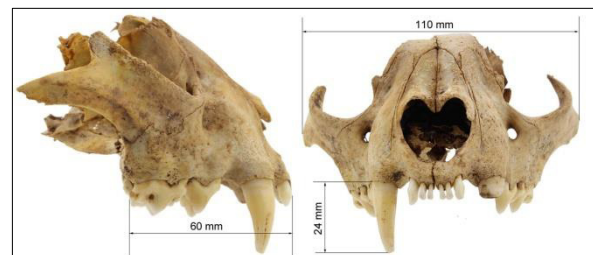
Pour en savoir plus sur l'APPB – Tétras :
http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/appb_forets_altitude_haut-jura_vspq_cle2f9a1f.pdf
 Sans oublier les faucons par la même occasion :
https://inpn.mnhn.fr/docs/espacesProteges/apb/FR38008592_0130705.pdf

L'affaire du lynx de Fontenu...

Le mercredi 20 novembre le journal "Le Progrès" titrait en première page "Le cadavre d'un lynx retrouvé dans un gouffre ? ". Le même sujet était abordé le soir même aux infos régionales sur France 3 et sur des radios locales. Un fait divers médiatisé relatif au monde spéléo qui n'avait pourtant pas été diffusé (hormis au C.A) sur nos propres réseaux d'informations. Et pour cause... L'annonce devait rester discrète pour ne pas gêner une enquête en cours. Il semblerait que l'info ait "fuité" puis été diffusée volontairement et massivement vers les médias...



Les faits remontent au mercredi 13 novembre, ce jour là une équipe du Spéléo-Club San-Claudien effectue une sortie d'initiation au gouffre de Fontenu. Arrivés au pied du puits d'entrée de 37 m les spéléos constatent la présence d'ossements, dont deux crânes, au sommet du cône d'éboulis. Le plus petit, par ses caractéristiques et sa taille, est incontestablement celui d'un chat. L'autre, qui ne conserve que sa partie faciale, est beaucoup plus gros que le premier, presque le double, tout en présentant bien des similitudes. Sa dentition est celle d'un carnassier et son profil celui d'un félidé.



Les félins de cette taille fréquentant les forêts jurassiennes ne sont pas légion, seul le lynx peut correspondre à ces caractéristiques... Quatre phalanges encore munies de griffes acérées viennent d'ailleurs conforter cette déduction. Une recherche méthodique est entreprise afin de retrouver la partie manquante du crâne : pas la moindre trace ou débris de voûte crânienne dans tout l'éboulis. Cette constatation laisse penser que l'animal est arrivé dans cet état au fond du gouffre. De plus une observation détaillée montre que les cloisons internes de la tête sont toutes désaxées de la droite vers la gauche, comme sous l'action d'un choc violent et directionnel. L'hypothèse d'un suicide est vite écartée, reste la forte probabilité d'un acte de braconnage pour expliquer la présence d'un lynx et d'un chat, probablement sauvage, au fond de ce puits.

Les deux crânes ainsi que les griffes et mandibules sont prélevés et après consultation avec le CDS il est décidé de faire remonter l'information auprès des services de l'Office National de la Chasse et Faune Sauvage (l'ONCFS ou Police de l'Environnement). Un rapport détaillé et circonstancié est donc rédigé puis envoyé à la fois à l'ONCFS, à la DDT-Espaces et Patrimoine Naturel et au Parc du Ht-Jura qui centralise les informations sur le lynx. Dès le lendemain l'ONCFS prenait contact pour un complément d'informations et pour fixer les modalités d'une rencontre sur les lieux. Un rendez-vous est finalement pris pour le 27 novembre avec toutefois une requête supplémentaire : les deux agents enquêteurs formulent le souhait de

descendre au fond du gouffre pour mener leur constat...

C'est donc sous la surveillance d'un nouvel et d'un futur initiateur que la descente et la remontée ont pu se dérouler sans souci pour ces deux néophytes.



Une bonne partie des os restants a été ramassée pour étude et un ratissage au détecteur de métaux a été effectué pour rechercher d'éventuels résidus de projectiles.

Une enquête est en cours avec, il faut bien l'admettre, peu de chance d'aboutir.

François Jacquier

Note : parallèlement une étude a été menée par nos soins sur le crâne de chat. En appliquant une formule issue des travaux de Paul Chauvenberg (longueur du crâne divisée par le volume de la boîte crânienne), l'indice obtenu permet d'affirmer à 99% qu'il s'agit d'un chat sylvestre, espèce protégée comme le lynx.

COMMISSION CANYON

Du rififi dans les canyons ?

Le 24 octobre, était diffusé à une partie des acteurs du canyoning de l'arc jurassien, un courriel faisant état d'un projet de création d'un Comité territorial de pilotage du canyoning (CTPC). Ce courriel explicatif, porté par les guides professionnels Etienne Peloille et Eric Gomez, était accompagné de deux documents : les futurs statuts et le futur règlement intérieur. Le tout était co-signé par plusieurs « figures locales » (Hubert Courtial, Jérémy Pignier et Dominique Guyétand).

Réalisant après coup que ce projet n'était pas viable et que des divergences d'opinions trop importantes existaient entre les deux porteurs et une partie de la communauté canyon, Dominique Guyétand décide de faire marche arrière en rédigeant un document personnel dans ce sens le 7 novembre. La suite des événements a été une succession d'échanges vifs et houleux, entre les différents partis, par le biais du Google-groupe dédié, mais également par la messagerie WhatsApp ainsi que sur le forum de Descente-canyon.com.

Une réunion du CA, élargie à une partie des canyonistes (voir ci-dessous), a permis de fixer à l'unanimité une ligne de conduite à tenir et de

définir les suites à donner, dont un document cette fois officiel validé par le CA.

A l'heure actuelle, ce projet est en stand-by et semble en tout cas assez fortement compromis, car la majorité des acteurs du canyoning amateur s'est exprimée contre ce projet sur l'ensemble du massif Jurassien..

Rachel Humbert

C.R. réunion "problématique canyon"

Date : Jeudi 14 novembre 2019

Réunion débutée à 19 h

Lieu : Châtelneuf – domicile de Rémy Limagne

Présents : Michel Menin, François Jacquier, Rémy Limagne, Rachel Humbert, Dominique Guyétand, Arnaud Prince, Jean-Luc Lacroix, Guillaume Boiteux, Guillaume Ballet, Yoann Marguet (FFME).

Réunion organisée dans un délai assez bref pour faire suite aux prémices de constitution d'une vaste association destinée à gérer les problèmes liés à l'activité canyon sur tout le massif jurassien, ce qui comprend les départements du Doubs, du Jura et de l'Ain. Le " **Comité Territorial de Pilotage du Canyoning** " dans le massif du Jura prévoit de regrouper les acteurs amateurs, professionnels, fédérations et syndicats autour des problématiques connexes à l'activité, à savoir : interdictions, parking, sécurité, accès etc. Le CTPC-Massif du Jura prévoit d'être le seul interlocuteur auprès des élus et des administrations : "Cela permettra de pouvoir intervenir de manière pertinente et d'une voix unique et audible lors des différentes réunions, et ce, sans corporatisme".

Dans un premier temps un message Internet a été envoyé dans la "sphère canyon", amateurs et professionnels pour inviter à prendre part à ce projet. Toutefois des structures représentatives comme la commission Canyon du CDS- 25 ou l'AGESSEC qui gèrent pourtant l'activité dans l'Ain ont tout simplement été oubliées. Idem pour des pratiquants amateurs pourtant bien connus. Le message d'origine est accompagné d'une proposition de statuts et d'un règlement intérieur (24 pages au total) qui démontrent que le projet est déjà bien avancé, pour ne pas dire "précipité".

Une Assemblée Générale constitutive est prévue dans les semaines qui viennent et le CDS doit prendre une décision d'adhésion ou non auprès de cet "invité surprise".

Dominique expose sa vision et ses craintes concernant ce projet : les deux principaux instigateurs de ce programme (Etienne Peloille et Eric Gomez) sont deux guides professionnels qui encadrent l'activité principalement autour de Saint-Claude durant les mois d'été. Depuis plusieurs années les relations sont particulièrement tendues, voire agressives, vis-à-vis des amateurs locaux, climat qui contraste

avec l'attitude de la grande majorité des autres professionnels du secteur avec qui il n'y a aucun problème.

Le programme d'actions diffusé dans un deuxième temps liste exclusivement des canyons utilisés à des fins commerciales, ce qui paraît être en contradiction avec la mention "sans corporatisme". De plus, pour ce qui concerne le Jura, les sites d'actions prévus représentent l'intégralité des dossiers menés actuellement par la commission Canyon du CDS- 39. Etat de fait qui risque d'aboutir soit sur des doublons soit sur la mise à l'écart de l'une des deux structures. Même constat pour le département de l'Ain où l'AGESSEC gère déjà les dossiers en cours.

Compte tenu de la complexité et de la soudaineté du sujet, les discussions s'engagent un peu dans tous les sens, les lignes qui suivent en résument la teneur.

- Les statuts tels qu'ils sont proposés évoquent une représentativité au Conseil d'Administration répartie par quotas en fonction des différents collèges : professionnels, syndicats et amateurs. Cette répartition met d'emblée les bénévoles en infériorité numérique.

- La création de cette nouvelle association qui a pour objectif de tout régenter ne répond pas à une réelle nécessité. Les principaux instigateurs ne sont pas connus pour leur esprit fédérateur et l'approche soudaine et conciliante auprès des différentes structures associatives inspire beaucoup de méfiance. On peut s'attendre à ce que le côté "amateurs bénévoles" de cette future structure serve d'écran principalement pour faciliter l'obtention de subventions auprès des pouvoirs publics. Les demandes de subventions sont d'ailleurs clairement programmées dans l'un des courriels diffusés.

- Pour le département du Jura la situation est toutefois un peu confuse dans la mesure où le CDS, acteur principal sur le terrain et fer de lance pour les négociations en cours, n'est pas officiellement délégataire pour l'activité. Il semble donc indispensable de se rapprocher de la FFME afin de connaître leur avis et si possible adopter une position commune.

- L'idée de faire collaborer les professionnels et les amateurs n'est pas forcément une mauvaise idée, sous conditions que le projet soit mené par des personnes ayant l'assentiment de tous, et soit limité à une entité géographique restreinte, département par exemple. L'activité et les besoins peuvent être très différents d'un secteur à l'autre.

- Michel fait remarquer que la position définitive du CDS ne peut être validée qu'en Assemblée Générale, cette contrainte devrait être de mise pour l'ensemble des autres associations concernées. La plupart des AG auront lieu fin 2019 ou début 2020, une Assemblée Constitutive dès maintenant semble bien prématurée surtout si l'on prend en compte une relecture complète des statuts avec modifications.

- Rémy propose une prise de contact rapide avec les municipalités et administrations avec lesquelles la commission Canyon est en relation pour rappeler la légitimité et représentativité du CDS dans les négociations en cours. Pour lui les problématiques canyon doivent être traitées département par département. Il suggère de proposer une association de professionnelles dans le Jura et pourquoi pas au sein d'une commission du CDS.

Après un tour de table pour avis, deux options principales sont évoquées :

- Pas d'adhésion du tout en ignorant le projet, cette solution présente le risque d'être mis totalement à l'écart au cas où une majorité d'autres structures y adhèrent et que l'association voit le jour.

- Participer en masse à cette Assemblée Générale constitutive afin de convaincre les autres structures à notre cause et contrer le projet dans l'œuf.

Compte tenu de l'urgence et de l'incertitude il est décidé de prendre rapidement contact avec un maximum d'autres structures et acteurs de terrain concernés : commission Canyon de la FFME (qui vient de voir le jour), commission Canyon du CDS- 25, AGESSEC pour l'Ain et avec les autres guides qui opèrent sur la région. Cette consultation permettra d'avoir une idée plus précise sur l'avenir et la faisabilité de ce projet. La décision définitive n'interviendra qu'à la suite de notre Assemblée Générale.

Le Secrétaire de séance

François Jacquier

COMMISSION ENSEIGNEMENT

Un nouvel initiateur jurassien !

Le Jura compte désormais un nouvel initiateur spéléo en la personne de Pierre-Jean Barletta du Spéléo-Club San-Claudian.

Son stage diplômant se tenait du 19 au 24 octobre dernier à Comus, aux confins de l'Aude et de l'Ariège. L'occasion pour lui de découvrir un nouveau terrain d'aventure avec les Pyrénées et de prouver ses compétences et connaissances devant ses juges.

Au cours des débats techniques qui ont animé les soirées du stage Pierre-Jean a pu défendre sa méthode imparable pour garder ses lunettes toujours sèches.



François Jacquier

DIVERS

Une pipistrelle m'a dit !

Connaissant sa modestie et sa discrétion, il ne vous en parlera pas. C'est pourquoi, je le ferai à sa place. Savez-vous que l'ami François, actuel rédacteur en chef du CDS- Info-39, vient d'atteindre, avec le n° 280 de cette publication plus ou moins périodique, le cap des 642 pages publiées ? C'est le plus grand nombre pour un seul rédacteur depuis la création de cette vénérable feuille de chou, lancée en 1972 par Jean-Claude Frachon.

Quel rôle ingrat que ce poste de rédacteur, méconnu et occulté par la composition que l'on dévore. Pensez-vous qu'il suffit d'attendre tranquillement les articles tout bien pondus des pigistes amateurs que nous sommes, les glisser dans la boîte magique qui fait tout et hop ! vite filer faire sa sieste à l'ombre des cocotiers ? Loin s'en faut. Vous ne vous imaginez pas ce qu'est l'angoisse du rédacteur devant la page blanche à l'aube de la parution. Ce numéro qu'attendent impatiemment d'avides lectrices et lecteurs, comme des oisillons attendent la becquée. La volée de bois vert qu'il va recevoir s'il ne paraît pas à temps. Ou parfois, plus que rarement il est vrai, le délicat choix cornélien de ne pas publier à cause de la prolixité d'un obscur auteur déchainé qui à lui seul remplit tout un numéro. Paraître ou ne pas paraître ? Les angoisses de Shakespeare ne sont pas loin. Oui, difficile choix en vérité. Mais plus encore. Le rédacteur s'incarne dans les articles qui lui sont présentés. Le plaisir de partager avec ses lecteurs les joies d'une nouvelle découverte. L'âpreté à décortiquer afin de rendre plus claire à la lecture, les arcanes d'obligations, de conventions et d'interdictions diverses qui parsèment de plus en plus le parcours de la spéléologie moderne. Plus douloureux, les multiples sentiments qui l'assaillent quand il lui faut glisser respectueusement dans les colonnes, la nécro du collègue, du copain, de l'ami. Oui il est ingrat ce travail car si nous le lisons tous, combien sommes-nous à l'éplucher ce numéro tant attendu ? Mieux, combien sommes-nous à nous rappeler les articles publiés ? Faiblesse de la mémoire humaine, j'en conviens.

Foin de lamentation, il a signé le François me direz-vous ? Oui, et pour une belle raison. Quelle richesse que cette responsabilité de rédacteur, au contact quasi direct avec l'ensemble de notre petite communauté spéléologique, quoi de plus important n'est-ce pas ? L'information est un puissant moteur, le partage une enivrante stimulation. Enfin, c'est ce que je soupçonne.

Vous allez sans doute dire que maintenant le boulot est facile avec la dématérialisation. Réaliser une mise en page avec le logiciel qui va bien c'est de la rigolade, je vous l'accorde. Encore faut-il que les articles arrivent dans les

délais et ça, ce n'est pas encore gagné. Intégrer au dernier moment la dernière découverte dans un numéro prêt à paraître, un exercice de haute voltige soit, mais réalisable maintenant. Avant cette moderne évolution, le rédacteur en chef a connu la transition écologique de la presse en général, avec le passage du support papier tactile et réconfortant, au support numérique si délétère et pourtant il faut l'avouer, tellement pratique. Fi de la faute de frappe sur le papier à encre ; des timbres qui manquent ; des deux ou trois feuilles tirées laborieusement sur duplicateur à alcool parfois capricieux ; de la sortie en pleine nuit sous des cordes qui s'abattent parce qu'évidemment c'est ce jour-là que tout doit partir et : « zut je n'ai pas eu le temps d'envoyer les CDS Info ! ».

Merci François et merci à tous tes prédécesseurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin. Merci de nous faire rêver, de nous informer, de nous sentir unis par l'intermédiaire de ce lien. Je les citerai tous car ils méritent largement de notre reconnaissance : d'abord honneur à l'instigateur de cette merveilleuse idée, Jean-Claude Frachon dit le Frach', créateur et tout premier rédacteur du CDS Info, 19 ans devant le clavier, un nombre d'années non encore égalée. Ensuite, par ordre d'apparitions successifs sur la scène, les 7 rédacteurs. Certains l'ont été par intermittence suivant leur disponibilité, mais nous sommes dans le bénévolat n'est-ce pas ? Luc Rossigneux ; Michel Cottet ; Christian Proponet ; Pascale Lafosse (seule féminine jusqu'à ce jour) ; Bruno Mischler ; Jean-Michel Dugois ; François Jacquier.

Notre CDS INFO en chiffre c'est : 280 numéros pour 275 parutions, cherchez l'erreur ; 1830 pages parues, quel beau pavé ! Avant cette publication périodique il existait le notoire : Actes et communications du Comité Départemental de Spéléologie du Jura qui paraissait aléatoirement et ne persista que quelques brèves années.

Alors, il me vient une idée ! Offrons régulièrement à notre rédacteur, une floppé d'articles. Qu'il croule sous les nouvelles, qu'il nage dans une piscine d'infos spéléo de toutes sortes. N'hésitez pas, en chacun de vous sommeille un reporter inconnu. Que cette aventure se poursuive encore longtemps !

Christian Vuillemin

NDLR : Tu sais ce qu'elle te dit ma pipistrelle ! 😊😊

" C'était il y a juste 20 ans "

Jeudi 11 novembre 1999, 7 spéléos entraient dans le gouffre des Vitarelles (c'est dans le Lot), pour y bosser jusqu'au dimanche 14.

Ils n'en sortirent que le dimanche 21 novembre, après onze jours d'attente (ONZE jours), bloqués par les conséquences d'un événement météo exceptionnel.

Exceptionnelle aussi l'opération de sauvetage, qui a mobilisé pas loin de 250 personnes, dont

89 sauveteurs SSF de tout le territoire. Les sept spéléos ont pu être extraits de là par des forages (41 m), grâce à l'acharnement et à la volonté des sauveteurs, animés de la conviction - et il faut toujours le rappeler - qu'on ne doit jamais présumer décédée sous terre une personne qui n'a pas été retrouvée. Et c'est d'ailleurs parce qu'ils avaient la certitude qu'on ne les abandonnerait pas, que les rescapés ont tenu le coup.



Depuis, en 2008, le CDS 46 a racheté le terrain, et calibré le forage du "Puits du Bret" (qui en 1999 faisait 44 cm de diamètre !), accès aisé désormais au réseau des Vitarelles.

Il existe une reconstitution de ce sauvetage, avec séquences d'archives et interviews de rescapés, pratiquement introuvable aujourd'hui. Je vous l'ai mis sous ce lien : <https://youtu.be/eAeJK8jXf10>
Frissons assurés !

Rémy Limagne

Médaille d'or et petits fours...

Le lundi 9 septembre, dans les salons de la Préfecture du Jura et sous les ors de la République, se tenait la cérémonie de remise des médailles de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative promotion 2019. Quarante nominations cette année pour le département du Jura : 29 médailles de bronze, 8 d'argent et 3 d'or. C'est dans cette dernière catégorie, la plus prestigieuse, que nous retrouvons notre président adjoint : Rémy Limagne. Une reconnaissance bien méritée après une quarantaine d'années consacrées à la spéléo et principalement à l'enseignement par le biais de l'Ecole Française de Spéléologie. A l'échelon du Jura rappelons que Rémy à fait quand même 5 mandats au poste de président de CDS, le tout pour un total de 20 années !
Champagne !



François Jacquier

Il est sorti !



LA BAUME DU COUDRIER

Patrimoine et trésor jurassien
Images et récit de la découverte et de l'exploration

Roger Lutz
Cercle Arboisien de Recherches Spéléologiques



Édition : Méta Jura
65 chemin de Nancy, F - 39000 Lons-le-Saunier.
<http://meta.jura@laposte.net> • www.meta-jura.org/

Roger Lutz
Cercle Arboisien de Recherches Spéléologiques

LA BAUME DU COUDRIER

Patrimoine et trésor jurassien

Images et récit de la découverte et de l'exploration

Être le premier à fouler le sol d'une grotte inconnue est une réelle révélation. C'est ce qui est arrivé l'été 2011 à une équipe animée par Roger Lutz. Des mois de recherches autour du réseau de la grotte des Planches-près-Arbois récompensés avec l'aide inattendue d'un spéléologue ardéchois et sa baguette de coudrier. Bientôt une grotte spacieuse aux surprenantes concrétions s'offre à leur regard. C'est ainsi que commence l'exploration de la BAUME DU COUDRIER, un cadeau de la nature. Avec ses salles si riches en stalagmites et stalactites aux formes et couleurs variées, elle appartient à un large réseau souterrain.

Pour préserver cette grotte unique, les découvreurs de la BAUME DU COUDRIER et la municipalité d'Arbois, propriétaire du site, ont décidé de la rendre inaccessible. Pour répondre à la curiosité légitime du grand public, comme des spéléologues, et permettre au plus grand nombre de découvrir ce joyau du sous-sol arboisien, Roger Lutz raconte la découverte et l'exploration de la BAUME DU COUDRIER, telle que l'a vécue l'équipe, dans cet ouvrage merveilleusement illustré.

Un ouvrage de 184 pages, tout en quadrichromie.
Avec plan détaillé en encart.
Format 21 x 27 cm. Reliure cartonnée cousue.
ISBN : 978-2-9559245-3-2



© Roger Lutz - Photo: Christian

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Adresse électronique Téléphone

Commande exemplaires de l'ouvrage **LA BAUME DU COUDRIER**

Soit 25€ x =€

Franco de port jusqu'au 7 décembre 2019.

Après cette date, ajouter 5 € pour le port.

Souhaitez-vous recevoir une facture ? OUI NON
Non soumis à la TVA selon Bulletin officiel des Impôts 4H-5-06 n° 208 du 18 décembre 2006.

• À régler par chèque à l'ordre de Méta Jura, à faire parvenir à Méta Jura, 65 chemin de Nancy, F-39000 LONS-LE-SAUNIER
• Ou par virement bancaire : FR76 1027 8087 1000 0207 6080 113. BIC - Code swift : CMCIFR2A
Vous pouvez profiter de votre commande pour acquérir d'autres ouvrages édités par Méta Jura.
Catalogue consultable en ligne : <http://www.meta-jura.org/publications/>